

Voici votre carte
CIBC Visa Infinite Privilege* Aéroplan^{MD}



Carte CIBC Visa Infinite Privilege* Aéroplan^{MD}

Des primes en accéléré. Des privilèges haut de gamme.

La Banque CIBC et Aéroplan^{MD} ont établi un partenariat pour vous offrir une expérience de carte de crédit unique en son genre : voici votre nouvelle **carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan**. Conçue pour rehausser toutes les aventures de votre vie, elle est assortie d'une gamme de privilèges supérieurs.

À la maison et partout dans le monde, cette carte est votre passeport de prestige vers un style de vie vraiment supérieur.

Tirez le maximum de chaque aventure grâce à ces privilèges de voyage de premier plan

- **Premier bagage enregistré gratuit, enregistrement prioritaire, embarquement prioritaire et traitement prioritaire des bagages** pour vous, vos usagers autorisés et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation – chaque fois que vous voyagez sur les ailes d'Air Canada^{MD,1,2,3}
- **Accès gratuit aux salons Feuille d'érable^{MC} et au Café Air Canada^{MC}** en Amérique du Nord pour vous et vos usagers autorisés^{1,4}
- **Accès à des salons grâce à l'adhésion au programme Priority Pass^{MC}** et 6 visites gratuites par année pour chaque titulaire de carte^{5,6}
- Une **Passe annuelle pour compagnon – Monde** d'une valeur de 99 \$ à 599 \$ (taxes, frais, droits et suppléments en sus), selon la région, vers n'importe quelle destination d'Air Canada dans le monde^{1,7}
- **Couverture d'assurance complète**, y compris l'assurance pour appareils mobiles⁸
- **Atteignez le statut Aéroplan Élite^{MC} plus rapidement** en obtenant des Milles de Qualification à un Statut et des Segments de Qualification à un Statut grâce aux achats portés à votre compte^{1,9}

Nous espérons que vous profiterez pleinement de votre nouvel univers d'expériences de voyage haut de gamme!

Le vice-président, Solutions et partenariats,
Fidélisation de la clientèle, Banque CIBC,



Jeff Smith

Le vice-président, Fidélisation et
Commerce électronique, Air Canada,



Mark Nasr

Votre guide pour commencer

1. Activez votre carte en visitant Services bancaires CIBC en direct^{MD} ou Services bancaires mobiles CIBC^{MD} ou en appelant la Banque CIBC au 1 800 465-4653 (au Canada et aux États-Unis) ou au 514 861-4653 (ailleurs dans le monde). Si votre carte est un remplacement d'un autre produit, vous pouvez aussi l'activer en effectuant un achat au moyen de votre NIP actuel.
2. Inscrivez-vous à Services bancaires CIBC en direct et téléchargez l'application Services bancaires mobiles CIBC pour garder le contrôle de vos dépenses. Pour en savoir plus, visitez le site **cibc.com/comment-sinscrire**.
3. Payez en un simple toucher en ajoutant votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan à votre portefeuille mobile. Pour en savoir plus, visitez le site **cibc.com/facons-de-payer**.
4. Créez votre profil en ligne sur le site **aircanada.com/aeroplan** pour vérifier votre solde de points Aéroplan, réserver votre voyage, passer en revue vos opérations au titre du programme Aéroplan, accéder à des offres pertinentes et gérer vos primes, le tout en un seul endroit pratique!
5. Inscrivez votre carte pour obtenir vos privilèges Visa Infinite Privilege* : visitez le site **visainfinite.ca/privilege/fr** pour créer votre profil Visa Infinite Privilege, vous inscrire au programme Priority Pass et consulter la gamme de privilèges uniques offerts dans la restauration, le voyage et le style de vie^{5,10}.
6. Assurez-vous que tous les usagers autorisés lient leur numéro Aéroplan sur le site **aircanada.com/liermacarte** afin qu'ils puissent avoir accès aux privilèges de voyage d'Air Canada même lorsqu'ils voyagent sans le titulaire de carte principal¹.
7. Retirez la carte de coordonnées jointe à la couverture intérieure du présent Guide de vos avantages et placez-la dans votre portefeuille pour pouvoir la consulter facilement lorsque vous êtes en déplacement.



Accumulez plus vite

- Accumulez 1,5 point Aéroplan pour chaque dollar d'achat d'essence, d'épicerie, de voyage et de repas¹¹
- Accumulez 2 points Aéroplan pour chaque dollar dépensé directement auprès d'Air Canada, y compris par l'intermédiaire de Vacances Air Canada^{MD,11}
- Accumulez 1,25 point Aéroplan pour chaque dollar dépensé pour tous les autres achats¹¹
- Accumulez le double des points Aéroplan lorsque vous payez au moyen de votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan et que vous fournissez votre numéro Aéroplan auprès de plus de 150 marques partenaires Aéroplan et de plus de 170 détaillants en ligne de la eBoutique Aéroplan¹²

Ajoutez des usagers autorisés

Vous pouvez recevoir jusqu'à 9 cartes supplémentaires pour votre conjoint, des membres de votre famille ou toute personne de votre choix. Des cartes supplémentaires signifient plus d'occasions d'accumuler des points Aéroplan. Des frais supplémentaires s'appliquent à chaque carte supplémentaire.

Accumulez des points Aéroplan grâce à des paiements de facture récurrente

Planifiez des paiements automatiques dans votre compte pour vos services de câblodistribution, de téléphonie et de diffusion en continu ainsi que pour d'autres factures récurrentes auprès des marchands participants afin de gagner du temps, d'éviter des frais de retard et d'accumuler des points Aéroplan.

Vos points Aéroplan n'expireront pas

Comme les points Aéroplan n'expireront pas tant que le titulaire de carte principal continuera de détenir une carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan, ils seront accessibles dès que vous serez prêt à les utiliser¹³.



+



Profitez de privilèges liés à un statut spécial

Rehaussez vos voyages grâce au statut Aéroplan Élite

La fidélité mérite d'être récompensée. C'est pourquoi grâce au programme Aéroplan, les membres les plus fidèles profitent d'une expérience de voyage améliorée lorsqu'ils voyagent plus souvent avec Air Canada. Cela comprend des privilèges de réservation, des services haut de gamme à l'aéroport et des options de surclassement.

Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/elite.

Atteignez le statut plus tôt

En tant que titulaire de carte principal, vous obtiendrez 1 000 Milles de Qualification à un Statut et 1 Segment de Qualification à un Statut pour chaque tranche de 5 000 \$ d'achats admissibles réglés avec votre carte¹⁹.

Conservez facilement le statut Aéroplan Élite

Les titulaires de carte principaux qui détiennent également le statut Aéroplan Élite peuvent transférer jusqu'à 200 000 Milles de Qualification à un Statut au-delà du niveau de statut auquel ils se sont qualifiés pour l'année de qualification précédente, afin de se qualifier au statut l'année suivante¹⁴.

Profitez de vos eSurclassements plus longtemps

Les titulaires de carte principaux qui détiennent également le statut Aéroplan Élite et qui se requalifient pour la prochaine année peuvent transférer jusqu'à 50 crédits eSurclassements inutilisés, qui seront utilisés pendant l'année suivante de privilèges liés au statut¹⁵.



Des privilèges de voyage exceptionnels vous attendent

Disponibilité de 100 % des sièges d'Air Canada

Tous les sièges d'Air Canada qui peuvent être achetés peuvent aussi être obtenus grâce à un échange de points Aéroplan, sans restriction. Choisissez des vols vers plus de 200 destinations offertes par Air Canada, et vers plus de 1 300 destinations offertes par des transporteurs aériens partenaires¹⁶.

Tarifcation préférentielle pour les primes aériennes

Vous pouvez souvent réserver des primes aériennes moyennant encore moins de points Aéroplan¹⁷.

Partage familial Aéroplan

Grâce au partage familial Aéroplan, combinez vos points avec ceux d'autres membres Aéroplan de votre ménage pour échanger votre prochaine prime aérienne plus rapidement¹⁸.

Aucun supplément en argent

Il n'y a aucun supplément en argent sur tout vol d'Air Canada réservé avec des points Aéroplan¹⁹.

Des primes aériennes payées à votre façon

Vous payez les primes aériennes Aéroplan à votre façon, en ayant la possibilité de payer une partie de votre voyage avec des points Aéroplan et l'autre, avec de l'argent. Vous pouvez aussi utiliser vos points pour couvrir les suppléments imposés par les transporteurs aériens et les frais de tiers (comme les taxes et les frais aéroportuaires)²⁰.

Pour en savoir plus sur ces privilèges, visitez le site aircanada.com/aeroplan.

Des primes qui offrent bien plus que des vols

Échangez des points contre votre parfaite escapade, qui peut comprendre la location d'une voiture et l'hébergement à l'hôtel, ou contre des forfaits vacances complets comme une croisière ou un séjour dans un centre de villégiature tout compris. Vous pouvez aussi profiter d'une vaste sélection de cartes-cadeaux (notamment Air Canada) et d'articles de marque réputée comme des valises, des appareils électroniques, des articles pour la maison et le jardin, des laissez-passer pour les salons Feuille d'érable d'Air Canada, des bijoux, des outils et plus encore!

Pour en savoir plus sur les occasions d'échanger des points, visitez le site aircanada.com/echanger.



Voyagez avec une commodité et un confort sans pareil

Partagez vos aventures avec une personne qui vous est chère

Grâce à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan, vous pouvez obtenir une Passe annuelle pour compagnon – Monde vers n'importe quelle destination d'Air Canada, à un tarif de base de 99 \$ à 599 \$ (taxes, frais, droits et suppléments en sus) après chaque anniversaire de la carte lorsque vous dépensez 25 000 \$ en achats admissibles¹⁷.

Des privilèges et services Visa à l'aéroport vous attendent

Les titulaires de carte Visa Infinite Privilege profitent de privilèges et de services exclusifs dans certains aéroports du Canada, comme l'accès à des files prioritaires pour la sécurité, des réductions sur le service de voiturier, des places de stationnement réservées et des files réservées pour les taxis et le service de limousine. Les privilèges peuvent varier d'un aéroport à l'autre⁵.



Économisez sur les frais de bagages, ce qui vous permet de voyager léger à l'aéroport

Vous, les usagers autorisés et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) avez tous droit à l'enregistrement gratuit de votre premier bagage, qui peut peser jusqu'à 23 kg (50 lb), chaque fois que vous voyagez sur les ailes d'Air Canada^{1,2}.

Les usagers autorisés doivent lier leur numéro Aéroplan sur le site aircanada.com/liermacarte afin d'avoir accès aux privilèges de voyage d'Air Canada même lorsqu'ils voyagent sans le titulaire de carte principal.

Économisez du temps lorsque vous quittez l'aéroport

Les bagages pour vous, les usagers autorisés et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) sont considérés comme prioritaires, de sorte qu'ils se trouvent parmi les premiers sur le carrousel à votre arrivée à destination. Cela s'applique aux voyages sur les ailes d'Air Canada^{1,3}.

Enregistrez-vous plus rapidement à l'aéroport

Vous, les usagers autorisés et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) profitez de la commodité de l'enregistrement prioritaire lorsque vous voyagez sur les ailes d'Air Canada^{1,3}.

Profitez d'un meilleur accès aux sièges lorsque vous êtes en attente

Si vous, les usagers autorisés et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) êtes en attente à l'aéroport pour un vol d'Air Canada, envolez-vous en priorité. Si un siège devient disponible, vous l'obtiendrez avant les membres Aéroplan qui ont le même statut mais qui n'ont pas de carte de crédit de marque Aéroplan, comme la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan^{1,21}.

Bénéficiez d'une priorité élevée pour les surclassements à l'aéroport

Si vous êtes un titulaire de carte qui détient le statut Aéroplan Élite, vous, les usagers autorisés et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) obtenez une priorité élevée lorsque vous êtes en attente pour un surclassement sur les vols d'Air Canada. Si un siège devient disponible, vous ou vos usagers autorisés l'obtiendrez avant les membres Aéroplan qui ont le même statut mais qui n'ont pas de carte de crédit de marque Aéroplan, comme la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan^{1,21}.

Détendez-vous avant le décollage grâce à un accès gratuit aux salons

Que vous preniez l'avion ensemble ou séparément, vous et vos usagers autorisés avez accès à certains salons Feuille d'érable d'Air Canada et Cafés Air Canada en Amérique du Nord. Chacun d'entre vous peut même amener un invité. Il vous suffit de montrer votre carte d'embarquement liée à un billet pour un vol de départ le jour même auprès d'Air Canada ou de Star Alliance, et le tour est joué¹⁴.

Accès aux salons aéroportuaires à l'échelle mondiale du programme Priority Pass

Grâce à l'adhésion gratuite au programme Priority Pass, chaque titulaire de carte inscrit peut profiter de 6 visites par année à des salons aéroportuaires parmi un choix de plus de 1 300 salons dans le monde entier. Vous et vos compagnons de voyage pouvez utiliser ces visites dans des salons, quels que soient votre transporteur aérien ou votre classe de réservation.

Vous et vos usagers autorisés devez vous inscrire à ce privilège séparément. Inscrivez-vous pour profiter de l'accès aux salons aéroportuaires à l'échelle mondiale sur le site [visainfinite.ca/privilege/fr](https://www.visainfinite.ca/privilege/fr). Dans un délai de trois (3) jours ouvrables, vous ainsi que tous les usagers autorisés qui se sont inscrits recevrez tous un courriel de bienvenue du programme Priority Pass contenant votre numéro de membre et les directives de téléchargement de la carte de membre numérique afin que vous puissiez commencer à utiliser votre privilège immédiatement. Vous recevrez tous également par la poste une trousse de bienvenue physique contenant votre carte de membre dans un délai de 10 à 15 jours ouvrables^{5,6}.

Montez à bord de votre vol plus tôt

Vous, les usagers autorisés et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) profitez de l'embarquement prioritaire Zone 2 sur n'importe quel vol d'Air Canada^{1,3}.

Simplifiez votre passage à la frontière grâce au programme NEXUS⁹

De bonnes nouvelles pour les grands voyageurs aux États-Unis : vous recevrez un (1) rabais sur les frais de demande d'adhésion au programme NEXUS tous les 4 ans. Le programme NEXUS vise à accélérer le passage à la frontière des voyageurs à faible risque préapprouvés au Canada et aux États-Unis²².



Rehaussez votre voyage grâce à des privilèges exclusifs

Service de conciergerie Visa Infinite Privilege à votre convenance

Vous avez accès à votre Service de conciergerie Visa Infinite Privilege 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, de presque n'importe où dans le monde^{5,10}.

Vous pouvez désormais profiter pleinement de chaque journée, chaque fois que vous voyagez, magasinez et utilisez votre carte. Considérez le Service de conciergerie comme votre assistant personnel, une personne en mesure de vous donner des renseignements utiles et des conseils d'expert sur tout, des réservations de voyage aux billets, en passant par des recommandations de restaurants et bien plus.

Appelez le Service de conciergerie Visa Infinite Privilege sans frais au 1 855 822-1240 du Canada et des États-Unis ou à frais virés au 303 967-1036 de partout ailleurs. De plus, créez votre profil Visa Infinite Privilege sur le site visainfinite.ca/privilege/fr et envoyez une demande par courriel au Service de conciergerie à l'adresse requests@VisaVIPConcierge.ca lorsque vous avez terminé.

Accès exclusif au site visainfinite.ca/privilege/fr^{5,6,10}

Votre carte Visa Infinite Privilege vous permet de profiter des privilèges suivants :

- Accès aux salons aéroportuaires à l'échelle mondiale du programme Priority Pass⁴
- Collection hôtels de luxe Visa Infinite
- Série Rencontres à table Visa Infinite
- Programme Expériences Visa Infinite en régions vinicoles
- Privilèges et services aux aéroports de Montréal, de Vancouver, de Toronto et d'Ottawa
- Service de conciergerie Visa Infinite Privilege
- Offres exclusives d'une durée limitée

Pour en savoir plus et pour adhérer au programme Priority Pass, visitez le site visainfinite.ca/privilege/fr. Abonnez-vous aux courriels Visa Infinite Privilege pour être parmi les premiers informés des nouvelles offres et des événements.



Profitez de rabais spéciaux

Économisez sur les locations de véhicule

Obtenez des rabais sur la location de véhicules pouvant aller jusqu'à 25 % auprès des établissements Avis^{MD} et Budget^{MD} participants partout dans le monde lorsque vous payez avec votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan²³.

Pour accéder à ces rabais, appelez Réservations mondiales Avis au 1 800 879-2847 et indiquez le numéro de rabais universel Avis (AWD) « C277500 », ou appelez le service de réservation Budget au 1 800 268-8900 en indiquant le code de rabais Budget (BCD) « A748700 ».

Économisez sur l'essence grâce à la Banque CIBC et à Récompenses Journée

Liez votre carte CIBC admissible à Récompenses Journée et utilisez-la pour économiser automatiquement jusqu'à 10 cents le litre²⁴ aux stations-service **Chevron**, **Ultramar** et **Pioneer** participantes²⁵.

Visitez le site cibc.com/journie-fr pour commencer.



Gérez vos dépenses

MonTempo CIBC^{MC}

Certains achats ne peuvent tarder. Payez des achats importants (comme votre prochain voyage) grâce à MonTempo CIBC, qui vous offre des Plans de paiement par versements flexibles à des taux d'intérêt moins élevés sur une durée de votre choix. Aucune vérification du crédit ni approbation n'est requise²⁶.

Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/montempo.

À la loupe CIBC

Utilisez la fonctionnalité À la loupe dans l'application Services bancaires mobiles CIBC pour obtenir des conseils personnalisés selon les opérations liées à votre carte de crédit et à votre compte de dépôt afin de vous aider à gérer vos dépenses courantes.

Gérer ma Carte

Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

La Banque CIBC vous offre un certain nombre de caractéristiques pour la gestion numérique de votre carte de crédit. Il vous suffit d'ouvrir une session de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC pour commencer. La Banque CIBC offre des services bancaires partout où vous allez, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, grâce à notre application Services bancaires mobiles CIBC primée pour appareils iPhone^{MD}, iPad^{MD} et Android^{MC}. Configurez votre portefeuille mobile pour avoir encore plus de façons pratiques d'effectuer des paiements tout en obtenant les primes, la sécurité et les assurances que vous offrent vos cartes physiques.

Activer ma carte

Vous venez de recevoir votre carte et vous êtes prêt à l'utiliser? Activez facilement une nouvelle carte de crédit ou une carte de remplacement en ligne en tout temps.

Bloquer ou réactiver ma carte

Égarer une carte de crédit, c'est stressant. Grâce aux fonctions Bloquer et Réactiver, vous pouvez instantanément bloquer votre carte de crédit en quelques étapes rapides et la réactiver facilement lorsque vous la retrouvez.

Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée

En cas de perte, de vol ou de dommage, vous pouvez demander une carte de remplacement par voie numérique en quelques étapes faciles.

Alertes sur les opérations par carte de crédit

Recevez des alertes en temps réel chaque fois qu'une opération est effectuée avec votre carte, ou précisez un montant au-delà duquel vous souhaitez être avisé.



Façons de payer

Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/facons-de-payer.

Paiement sans contact et portefeuille mobile

Il vous suffit de payer en passant votre carte ou votre téléphone intelligent admissible devant le lecteur dès que vous voyez le symbole  sur le terminal du marchand²⁷.

Ajoutez votre carte CIBC admissible à un portefeuille mobile pris en charge par votre téléphone pour effectuer des achats sécurisés dans une application, en ligne ou encore en magasin.

De plus, en cas de perte ou de vol de votre carte, vous aurez accès immédiatement à votre nouvelle carte de crédit dans votre portefeuille mobile pendant que vous attendez une carte de remplacement.

Cliquer pour payer*

Votre carte vous permet d'utiliser la fonction Cliquer pour payer  - une façon plus facile et sécuritaire de payer en ligne. Lorsque vous faites des achats en ligne au moyen de la fonction Cliquer pour payer , vous n'avez pas besoin d'entrer votre numéro de carte à 16 chiffres, de chercher votre mot de passe ou de remplir une formule.

Profitez d'un paiement en ligne simple, intelligent et sécuritaire grâce à la fonction Cliquer pour payer. Recherchez simplement cette icône  lorsque vous passez à la caisse de vos détaillants en ligne participants préférés. Vous pouvez vous inscrire au service Cliquer pour payer :

1. Après des marchands qui affichent cette icône 
2. À la page d'inscription Cliquer pour payer de Visa

Effectuez vos opérations bancaires à votre façon

Privilège spécial sans frais de dépassement de votre limite de crédit

La carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan vous offre un pouvoir d'achat accru quand vous en avez besoin²⁸. Le montant que vous pouvez dépenser en plus de votre limite de crédit dépend de plusieurs facteurs et doit être payé en totalité à la date d'échéance.

Limites de dépenses des Usagers autorisés

Si vous avez ajouté des usagers autorisés à votre compte, vous pouvez facilement leur fixer des limites de dépenses mensuelles pour les achats et les retraits en espèces effectués avec leur carte. En tant que titulaire de carte principal, vous pouvez surveiller leurs dépenses par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC et communiquer en tout temps avec nous pour modifier les limites²⁹.

Chèques Pratiques personnalisés gratuits

Virez des soldes à taux plus élevés, consolidez des factures, remboursez des cartes de crédit d'un émetteur autre que la Banque CIBC ou faites des achats dans des endroits qui n'acceptent pas les cartes de crédit. Utilisez les Chèques Pratiques comme tout autre chèque personnel libellé au nom d'une personne ou d'une entreprise. Le montant total du chèque figurera sur votre relevé³⁰.

Remplacement de carte et jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces en cas d'urgence

Si vous voyagez et que votre carte est perdue ou volée, ou que vous soupçonnez quelqu'un de l'utiliser ou d'en utiliser le numéro, communiquez avec la Banque CIBC le plus vite possible au 1 800 663-4575. Vous aurez accès à un service d'urgence de remplacement de carte et à jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces³¹.

Obtention d'avances en espèces

Les titulaires de carte bénéficient d'un accès à des avances en espèces jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par jour, sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles, à tout guichet automatique bancaire CIBC ou à l'un des quelque un million de guichets automatiques bancaires affichant les logos Visa, *Interac*^{MD} ou Système Plus*. Vous n'avez besoin que de votre carte et de votre NIP^{31,32}.

Virement de fonds mondial CIBC^{MC}

Envoyez des fonds à l'étranger avec le service Virement de fonds mondial CIBC³³. Il n'y a aucuns frais d'opération et vous n'aurez pas à payer d'intérêts tant que vous réglez votre Solde au plus tard à la date d'échéance du paiement³⁴.

Utilisez votre appareil mobile, ouvrez une session de Services bancaires CIBC en direct sur votre ordinateur ou passez à un centre bancaire CIBC pour envoyer de l'argent à des taux de change concurrentiels. C'est facile et sécuritaire, et les fonds arriveront dès le jour ouvrable suivant³³.



Détendez-vous grâce à des assurances qui aident à vous protéger lorsque vous magasinez et voyagez

Votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan comprend des assurances qui vous couvrent pratiquement en toute circonstance. Vous êtes maintenant assuré que vous et votre famille pouvez vous sentir à l'aise quand vous voyagez⁸.

Les renseignements fournis dans la présente section sont d'ordre général seulement. Veuillez consulter les certificats d'assurance ci-joints pour connaître les modalités exactes de votre protection, notamment les garanties, les conditions d'admissibilité, les restrictions et les exclusions.

Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence, faire une demande de règlement ou obtenir des renseignements sur la planification avant le voyage, visitez le site cibccentre.rsagroup.ca/fr ou appelez au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis. Ailleurs dans le monde, y compris au Mexique, appelez à frais virés au 905 403-3338.

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire [†]	Personnes couvertes
Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province	Couvre, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars canadiens, les frais médicaux d'urgence admissibles encourus par une personne assurée âgée de moins de 65 ans qui voyage à l'extérieur de sa province ou de son territoire de résidence au Canada pendant les 31 premiers jours du voyage ou, si la personne assurée a 65 ans ou plus, pendant les 10 premiers jours du voyage. Vous n'avez même pas besoin de régler votre voyage avec votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan. Vous devez appeler Global Excel Management Inc., le fournisseur de services de réclamations et d'assistance, avant de recevoir des soins. Autrement, la demande de règlement pourrait être refusée. Une exclusion quant à l'état de santé préexistant s'applique dans le cas d'un état pathologique ou de symptômes présents avant la date de votre départ. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui	Titulaire de carte principal, conjoint et enfants à charge du titulaire de carte principal, usager autorisé

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire†	Personnes couvertes
<p>Assurance annulation et interruption de voyage</p>	<p>Permet d'obtenir un remboursement des frais de préparatifs de voyage admissibles qui ont été portés à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan avant la date de votre départ en cas d'annulation, d'interruption ou de report de votre voyage pour un motif couvert.</p> <p>Vous pouvez bénéficier d'une protection allant jusqu'à 2 500 \$ CA par personne assurée, par voyage, pour les frais d'annulation de voyage admissibles, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ CA pour l'ensemble des personnes assurées. Vous pouvez bénéficier d'une protection allant jusqu'à 5 000 \$ CA par personne assurée, par voyage, pour les frais d'interruption ou de report de voyage admissibles, jusqu'à un maximum de 25 000 \$ CA pour l'ensemble des personnes assurées.</p> <p>Vous devez appeler Global Excel Management Inc., le fournisseur de services de réclamations et d'assistance, le jour où survient la cause de l'annulation, de l'interruption ou du report de votre voyage, ou le jour ouvrable suivant. Une exclusion relative à l'état de santé préexistant s'applique dans le cas d'un état pathologique ou de symptômes présents avant la date d'achat de votre voyage. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Oui</p>	<p>Titulaire de carte principal, conjoint et enfants à charge du titulaire de carte principal, usager autorisé, un compagnon de voyage du titulaire de carte principal ou de l'usager autorisé</p>
<p>Assurance contre le cambriolage à l'hôtel</p>	<p>Portez le coût total de votre hébergement à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan et, si vous subissez des pertes ou des dommages à la suite d'un cambriolage dans votre chambre alors que vous êtes enregistré en tant que client, vous pourriez obtenir un remboursement pour vos articles personnels (à l'exception de l'argent) endommagés ou perdus, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ CA par sinistre pour l'ensemble des personnes assurées. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Oui</p>	<p>Titulaire de carte principal, conjoint et enfants à charge du titulaire de carte principal, usager autorisé</p>

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire†	Personnes couvertes
Assurance retard de vol et assurance bagages	<p>Portez votre billet d'avion pour un vol régulier à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan et, si votre vol est retardé de plus de quatre (4) heures, vous recevrez jusqu'à 500 \$ CA par personne assurée (jusqu'à concurrence de 1 000 \$ CA pour l'ensemble des personnes assurées) pour des dépenses de subsistance raisonnables, telles que des repas et l'hébergement, jusqu'à 100 \$ CA pour votre transport terrestre et jusqu'à 100 \$ CA pour vos frais de divertissement. Votre assurance inclut aussi jusqu'à 500 \$ CA par personne assurée (jusqu'à concurrence de 1 000 \$ CA pour l'ensemble des personnes assurées) pour tous les achats d'urgence de vêtements et d'articles de toilette de première nécessité lorsque vos bagages sont retardés au-delà de six (6) heures par le transporteur aérien lors d'un déplacement à l'étranger. Les achats peuvent être effectués durant la période d'attente des bagages, et au plus tard dans les quatre (4) jours suivant le retard. De plus, votre assurance inclut jusqu'à 1 000 \$ CA par personne assurée (jusqu'à concurrence de 2 500 \$ CA pour l'ensemble des personnes assurées) pour la perte, le vol ou les dommages de vos bagages enregistrés. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Oui</p>	<p>Titulaire de carte principal, conjoint et enfants à charge du titulaire de carte principal, usager autorisé, conjoint et enfants à charge de l'usager autorisé</p>
Assurance collision/dommages pour les véhicules de location	<p>Il vous suffit de porter le coût total de la location d'auto à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan et de refuser l'assurance exonération des dommages par collision ou l'assurance pertes et dommages de l'agence de location. Vous pouvez être protégé par l'assurance collision/dommages pour les véhicules de location, à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, si la valeur du véhicule de location, selon son année de modèle, ne dépasse pas le prix de détail suggéré par le fabricant de 85 000 \$ CA et si toutes les autres modalités de la protection sont respectées. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Non</p>	<p>Titulaire de carte principal et usager autorisé</p>

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire [†]	Personnes couvertes
Assurance-achats et garantie prolongée	<p>La plupart des articles personnels neufs que vous achetez au moyen de votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan peuvent être remplacés ou réparés, ou vous pouvez être remboursé s'ils sont perdus, volés ou endommagés dans les 180 jours suivant la date de l'achat.</p> <p>De plus, la garantie prolongée vous permet de tripler la période de garantie initiale du fabricant, jusqu'à concurrence de deux (2) années supplémentaires, pour la plupart de vos achats. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	Oui	<i>Titulaire de carte principal et usager autorisé</i>
Assurance pour appareils mobiles	Couvre les frais de réparation ou de remplacement de votre appareil mobile personnel, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ CA par personne assurée et par sinistre, en cas de perte, de vol ou de dommages accidentels pendant un maximum de deux (2) années après l'achat. La couverture est offerte lorsque le coût total du téléphone cellulaire, du téléphone intelligent ou de la tablette (ou une partie du coût si l'appareil est financé par un fournisseur de services sans fil canadien) est porté à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Oui	<i>Titulaire de carte principal et usager autorisé</i>
Assurance accident à bord d'un transporteur public	Que vous voyagiez en avion, en traversier, en train ou en autobus, portez le prix de vos billets à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan et, en tant que titulaire de carte principal, vous, ainsi que votre conjoint et les enfants à votre charge, pouvez bénéficier d'une assurance accident à bord d'un transporteur public allant jusqu'à 500 000 \$ CA. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.	Non	<i>Titulaire de carte principal, conjoint et enfants à charge du titulaire de carte principal, usager autorisé</i>

[†] Par « assurances complémentaires », on entend que toutes les autres sources de recouvrement, d'indemnité ou de protection doivent être utilisées avant qu'une indemnité puisse vous être versée en vertu de ces assurances.

Coordonnées importantes

Banque CIBC cibc.com/francais
Air Canada aircanada.com/nousjoindre

Services de cartes de crédit CIBC

Au Canada et aux États-Unis 1 800 465-4653
Ailleurs dans le monde* 514 861-4653

 Appareil de télécommunications
pour malentendants (ATME) en
Amérique du Nord 1 877 331-3338

Remplacement de carte CIBC perdue ou volée

Soumettez une demande par l'intermédiaire de Services bancaires
CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC, ou appelez :
Au Canada et aux États-Unis 1 800 663-4575
Ailleurs dans le monde* 514 861-9898

Service de conciergerie visainfinite.ca/privilege/fr

Visa Infinite Privilege

Au Canada et aux États-Unis 1 855 822-1240
Ailleurs dans le monde* 303 967-1036

Remplacement de carte Visa perdue ou volée et assistance en cas d'urgence (à l'extérieur du Canada)

Aux États-Unis 1 800 VISA-911
Ailleurs dans le monde* 303 967-1096

* Appelez à frais virés.

Assistance Assurance voyage CIBC

Royal & Sun Alliance du Canada, cibccentre.rsagroup.ca/fr
société d'assurances
Au Canada et aux États-Unis 1 866 363-3338
Ailleurs dans le monde* 905 403-3338

Location de véhicules

Réservations mondiales Avis - 1 800 879-2847
numéro AWD « C277500 »
Réservations Budget - numéro BCD « A748700 » 1 800 268-8900

Centres Aéroplan

aircanada.com/aeroplan

Si vous avez des questions au sujet d'Aéroplan, vous pouvez
appeler entre 7 h et minuit (HNE), 7 jours sur 7.

Au Canada, aux États-Unis, à Antigua,
aux Bahamas, à la Barbade, aux Bermudes,
aux îles Caïmans, en Jamaïque et à la Trinité 1 800 361-5373
À Hong Kong 852 2521-2138
Au Royaume-Uni 0 871 220-7777
À Montréal et dans toutes les autres régions 514 395-0300

Service à la clientèle d'Air Canada

Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Au Canada et aux États-Unis 1 888 247-2262

**Vous trouverez la plupart de ces renseignements sur la carte
format portefeuille située dans la pochette à l'avant de ce guide.**



Avis important sur la protection des renseignements personnels*

Pour que vous puissiez profiter des caractéristiques et des privilèges ci-dessus liés à votre nouvelle **carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan** et au programme Aéroplan amélioré, la Banque CIBC communiquera certains renseignements (y compris sur des opérations par carte de crédit) à Aéroplan et à Air Canada à des fins de marketing et de promotion du programme Aéroplan, d'Air Canada, de ses sociétés affiliées de l'industrie du voyage et des partenaires Aéroplan

Énoncé sur la protection des renseignements personnels

* En utilisant votre carte à compter du 8 novembre 2020, vous consentez à ce qui suit : **Renseignements que nous recueillons et communiquons** : Nous communiquons à Aéroplan inc. (« Aéroplan ») et à Air Canada, qui possèdent et exploitent le programme Aéroplan, certains renseignements personnels tirés de votre demande de carte de crédit : nom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse courriel, langue préférée, date de naissance et numéro de membre Aéroplan, si vous l'avez fourni. Si votre demande est approuvée, nous communiquerons à Aéroplan et à Air Canada certains renseignements sur les opérations par carte de crédit portées à votre Compte : nom du marchand, adresse, date de l'Opération, montant et si l'opération a été effectuée par vous ou par un usager autorisé. **Utilisation des renseignements par Aéroplan et Air Canada** : Nous communiquons ces renseignements pour que vous puissiez profiter des privilèges et des caractéristiques du programme Aéroplan et pour qu'Aéroplan et Air Canada puissent administrer le programme Aéroplan. Aéroplan et Air Canada peuvent utiliser ces renseignements de la façon indiquée dans leurs politiques sur la protection des renseignements personnels : i) Elles peuvent utiliser ces renseignements pour vous présenter des offres ciblées à des fins de marketing et de promotion du programme Aéroplan. Cela comprend le fait de vous encourager à accumuler des points et à dépenser auprès d'Aéroplan, d'Air Canada ou des partenaires du programme Aéroplan; ii) Elles peuvent communiquer vos coordonnées, vos intérêts, vos préférences et des renseignements sur vos habitudes d'achat et de voyage au transporteur aérien Air Canada et à ses sociétés affiliées de l'industrie du voyage. Le transporteur aérien Air Canada et ses sociétés affiliées peuvent utiliser ces renseignements pour commercialiser et promouvoir leurs propres produits et services, par exemple pour personnaliser des offres de voyage susceptibles de vous intéresser. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps; iii) Avec votre consentement, elles peuvent communiquer vos coordonnées, vos intérêts, vos préférences et des renseignements sur vos habitudes d'achat à des partenaires du programme Aéroplan. Leurs partenaires peuvent utiliser ces renseignements pour commercialiser et promouvoir leurs propres produits et services, par exemple pour personnaliser des offres susceptibles de vous intéresser. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps; iv) Elles peuvent supprimer les renseignements personnels vous concernant afin de recueillir des données anonymes. Elles peuvent utiliser ces données pour établir des rapports et des analyses internes ainsi qu'à des fins de marketing et d'amélioration de leurs produits et services et du programme Aéroplan. Elles peuvent communiquer ces données anonymes, ou des rapports obtenus à partir de tels renseignements, au transporteur aérien Air Canada et à ses sociétés affiliées de l'industrie du voyage ou à d'autres partenaires du programme Aéroplan, lesquels peuvent les utiliser aux mêmes fins. **Utilisation des renseignements que nous recevons d'Aéroplan** : Si votre demande est approuvée, la Banque CIBC recevra d'Aéroplan vos opérations au titre du programme Aéroplan et les renseignements connexes – p. ex., l'accumulation, le solde ou l'échange de milles Aéroplan, votre statut Aéroplan et votre utilisation des privilèges du programme Aéroplan. Nous pouvons utiliser ces renseignements pour vous présenter des offres liées aux cartes Aéroplan de la Banque CIBC, comme il est décrit dans notre politique sur la protection des renseignements personnels. Nous pouvons supprimer les renseignements personnels vous concernant et utiliser les données anonymes obtenues de plusieurs façons : pour des rapports et analyses internes; pour commercialiser et améliorer le programme Aéroplan et ses produits et services; pour les communiquer aux sociétés affiliées et aux partenaires de la Banque CIBC, lesquels peuvent les utiliser aux mêmes fins. Pour en savoir plus, consultez l'Énoncé sur la protection des renseignements personnels liés au programme Aéroplan de la Banque CIBC, accessible sur le site cibc.com/aeroplanvieprivée, qui peut être mis à jour de temps à autre. Pour en savoir plus sur la façon dont Aéroplan et Air Canada peuvent recueillir, utiliser ou communiquer vos renseignements personnels, ou pour connaître les choix que vous pouvez faire quant à l'utilisation de vos renseignements personnels par Aéroplan et par Air Canada, communiquez directement avec Aéroplan ou lisez leurs politiques sur la protection des renseignements personnels en ligne sur le site aircanada.com/aeroplan-vieprivée.

Modalités

- ¹ Le numéro Aéroplan de la personne ayant accès au privilège doit être inclus dans la réservation admissible, et le nom figurant dans la réservation du transporteur aérien doit être identique au nom indiqué dans le compte Aéroplan du voyageur. Pour que les usagers autorisés puissent accéder aux privilèges offerts, leur numéro Aéroplan doit être lié à un compte de carte de crédit CIBC Aéroplan valide vérifié par la banque. Cette liaison peut être établie sur le site aircanada.com/liemacarte. Veuillez prévoir jusqu'à 72 heures après l'approbation du compte de carte de crédit CIBC Aéroplan ou la liaison du numéro Aéroplan de l'utilisateur autorisé avec la carte de crédit de l'utilisateur autorisé pour que ces privilèges soient activés. Les comptes Aéroplan du titulaire de carte principal et des usagers autorisés doivent être en règle au moment du vol pour que les privilèges de voyage s'appliquent. Les privilèges de voyage ne seront plus offerts si votre compte de carte de crédit CIBC Aéroplan n'est pas en règle ou s'il est fermé, quelle que soit la raison de la fermeture. Les privilèges de voyage peuvent ne plus s'appliquer si le produit de carte de crédit CIBC Aéroplan est remplacé par un autre produit. L'adhésion à Aéroplan et les privilèges connexes sont assujettis aux modalités du programme Aéroplan (aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales) et aux modalités applicables d'Air Canada concernant un privilège, selon ce que détermine Air Canada, à sa seule discrétion, et selon les modifications qui peuvent être apportées de temps à autre. Les termes qui commencent par une majuscule ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente avec le titulaire de carte CIBC.
- ² Les titulaires principaux de la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan ainsi que les usagers autorisés et jusqu'à 8 autres passagers qui font partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) ont tous droit à l'enregistrement gratuit du premier bagage, qui peut peser jusqu'à 23 kg (50 lb). Ce privilège ne s'applique que lorsque vous vous enregistrez auprès d'Air Canada, pour un vol exploité par Air Canada, Air Canada Rouge ou sous la marque Air Canada Express. Ce privilège ne s'applique pas si vous vous enregistrez auprès d'un autre transporteur aérien. Si l'enregistrement gratuit du premier bagage est déjà offert (par exemple, en raison du statut Aéroplan Élite ou du tarif des billets achetés), il n'y aura pas d'autre privilège lié à l'enregistrement des bagages. Le privilège lié à l'enregistrement gratuit du premier bagage ne peut pas être appliqué rétroactivement, et aucun remboursement ne sera accordé. Des frais de service peuvent s'appliquer aux bagages supplémentaires, hors format ou de poids excédentaire. Pour en savoir plus sur les restrictions relatives aux bagages, visitez le site aircanada.com/bagage.
- ³ Les titulaires principaux de la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan ainsi que les usagers autorisés et jusqu'à 8 autres passagers qui font partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) ont tous droit à l'enregistrement prioritaire (là où il est offert), à l'embarquement prioritaire Zone 2 et au traitement prioritaire des bagages. Ces privilèges ne s'appliquent que lorsque vous vous enregistrez auprès d'Air Canada, pour un vol exploité par Air Canada, Air Canada Rouge ou sous la marque Air Canada Express. Ces privilèges ne s'appliquent pas si vous vous enregistrez auprès d'un autre transporteur aérien. Pour pouvoir profiter de ces privilèges, le titulaire de carte principal ou l'utilisateur autorisé peut avoir à montrer sa carte de crédit CIBC Aéroplan admissible à l'agent d'Air Canada.
- ⁴ Les titulaires principaux de la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan ainsi que les usagers autorisés ont tous droit à l'accès gratuit à l'importation quel salon Feuille d'érable d'Air Canada au Canada et aux États-Unis, y compris aux salons Feuille d'érable dans la zone des départs internationaux au Canada et aux États-Unis dans le cas d'un itinéraire international. L'accès ne comprend pas les Suites Signature Air Canada ni les salons exploités par des tiers, comme les transporteurs membres du réseau Star Alliance. Les invités supplémentaires des titulaires de carte principaux ou des usagers autorisés peuvent entrer, à condition qu'ils paient les frais applicables. L'accès sera accordé conjointement avec un billet confirmé pour un voyage le jour même à bord d'un vol commercialisé ou exploité par Air Canada, Air Canada Rouge, sous la marque Air Canada Express ou par tout autre transporteur membre du réseau Star Alliance. Toute personne n'ayant pas atteint l'âge de la majorité qui entre dans un salon Feuille d'érable doit être accompagnée d'un adulte qui a accès au salon. L'âge de la majorité est déterminé par la province ou le territoire où se trouve le salon Feuille d'érable. Ce privilège ne peut être utilisé que de la façon décrite et ne peut pas être transféré. L'accès dépend des disponibilités. Consultez le site aircanada.com/salon-conditionsgenerales pour connaître les modalités applicables aux salons Feuille d'érable.
- ⁵ Vous devez avoir une carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan valide et en règle pour profiter des privilèges et des services Visa Infinite Privilege. Les réductions et privilèges sont incessibles, et les réductions ne peuvent être combinées à aucune autre offre ou réduction. Visa se réserve le droit de modifier ou d'annuler les offres en tout temps, sans préavis. Ni Visa ni la Banque CIBC ne sont responsables des réclamations ou des dommages liés à l'utilisation d'un privilège ou d'un service fourni par un tiers. Les offres, privilèges et services sont sous réserve des modalités complètes, y compris celles des fournisseurs tiers, qui peuvent être obtenues sur le site visa.infinite.ca/privilège/fr/e-conditions-des-offres.html. L'avis de confidentialité de Visa Infinite Privilege, qui se trouve sur le site visa.ca/fr_CA/legal/global-privacy-notice.html, s'applique à tous les privilèges et services qui nécessitent une inscription ou qui sont fournis d'une façon ou d'une autre par l'intermédiaire du Service de conciergerie Visa Infinite Privilege ou du site Web Visa Infinite Privilege. La collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels par les tiers qui fournissent des services et des privilèges sont assujetties aux politiques sur la protection de la vie privée de ces tiers.
- ⁶ Accès aux salons aéroportuaires à l'échelle mondiale – Les titulaires de carte doivent s'inscrire aux privilèges par l'intermédiaire du site Web Visa Infinite Privilege à l'adresse visa.infinite.ca/privilège/fr ou du Service de conciergerie Visa Infinite Privilege et avoir une carte Visa Infinite Privilege valide liée à leur adhésion au programme Priority Pass en tout temps. Le titulaire de carte inscrit a droit à six visites gratuites par année d'adhésion, qu'il peut utiliser pour lui-même ou pour ses invités. L'adhésion comprend l'accès à tous les salons aéroportuaires qui participent au programme d'accès Priority Pass. Pour avoir accès à un salon, le titulaire de carte doit présenter une carte de membre Priority Pass valide. Pour toute visite supplémentaire autre que les visites gratuites, des frais de 32 \$ US par personne et par visite s'appliquent (ce taux peut changer). Les frais applicables à l'accès aux salons seront portés à la carte Visa Infinite Privilege liée à l'adhésion au programme Priority Pass. L'adhésion au programme Priority Pass sera annulée si votre carte Visa Infinite Privilege est annulée ou si elle n'est plus liée au programme. À moins d'annulation, l'adhésion au programme Priority Pass se renouvelle automatiquement à la date anniversaire. Pour consulter la liste complète des salons aéroportuaires participants et pour en savoir plus sur leurs installations, leurs heures d'ouverture et les restrictions applicables, les titulaires de carte peuvent visiter le site prioritypass.com/fr. Les titulaires de carte inscrits sont assujettis aux conditions d'utilisation du programme d'accès mondial aux salons d'aéroports et aux modalités d'utilisation de l'exploitant de chaque salon participant, qui se trouvent sur le site prioritypass.com/fr. Les modalités du programme Priority Pass seront envoyées au titulaire de carte au moment de son

adhésion. Les services du programme d'accès aux salons d'aéroports sont fournis par Priority Pass, et ni Visa ni l'émetteur ne sont responsables des réclamations ou des dommages liés à l'utilisation des services d'accès aux salons aéroportuaires. Visa se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette offre en tout temps, sans préavis.

- ⁷ Les titulaires principaux de la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan recevront une (1) Passe annuelle pour compagnon - Monde après avoir dépensé au moins 25 000 \$ d'achats nets admissibles (à l'exclusion des retours et des crédits, des Avances en espèces, des Virements de solde, des Chèques Pratiques, des frais, des intérêts et des paiements) portés au compte de carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan sur un an de compte (soit chaque période de 12 mois consécutifs suivant la date d'ouverture du compte de carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan). La passe pour compagnon sera déposée dans le compte Aéroplan dans un délai de 8 à 10 semaines après l'année de compte.

La passe pour compagnon permet à un compagnon d'accompagner le titulaire de carte principal moyennant un tarif de base fixe (taxes, frais, droits et suppléments en sus), lorsque le titulaire de carte principal réserve un billet à un tarif de classe économique publié pour un vol commercialisé et exploité par Air Canada, Air Canada Rouge ou sous la marque Air Canada Express. Les passes pour compagnon sont valides pendant 12 mois à compter de la date d'émission. La passe pour compagnon est valide pour une nouvelle réservation seulement, et non pour les réservations existantes. Les réservations doivent être effectuées directement auprès d'Air Canada, par l'intermédiaire d'aircanada.com, de l'application mobile Air Canada ou du centre d'appels Air Canada (« Réservations Air Canada »). La passe pour compagnon est valide pour le voyage aller-retour d'un compagnon qui a le même itinéraire que le titulaire de carte principal et qui réserve son voyage en même temps que lui. Un maximum d'une passe pour compagnon peut être utilisé par réservation. Si un voyage aller simple est réservé, le plein tarif de base sera facturé, la passe pour compagnon sera considérée comme entièrement utilisée et la portion retour du voyage sera annulée. La tarification totale varie selon l'itinéraire réservé. Le titulaire de carte principal ne peut utiliser la passe pour compagnon qu'une seule fois pour le voyage de son choix : i) au Canada et dans la zone continentale des États-Unis (à l'exclusion d'Hawaï) moyennant un tarif de base de 99 \$ CA; ii) à destination ou au départ d'Hawaï, du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes moyennant un tarif de base de 299 \$ CA; iii) à destination ou au départ de l'Amérique du Sud, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique moyennant un tarif de base de 499 \$ CA; et iv) à destination ou au départ de l'Asie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande moyennant un tarif de base de 599 \$ CA. Le compagnon devra payer les taxes, les frais, les droits et les suppléments applicables qui s'ajoutent au tarif de base pour le compagnon. Tout voyage doit être à destination ou au départ du Canada ou des États-Unis. La passe pour compagnon est valide pour des voyages en tout temps, sans période de restriction. Elle est aussi valide pour l'achat de billets en promotion. Le compagnon réservera son voyage dans la même catégorie de tarif que le titulaire de carte principal et recevra tous les privilèges et services applicables associés à cette catégorie. La passe pour compagnon ne peut pas être utilisée avec des tarifs de cabine haut de gamme, ni conjointement avec des primes aériennes Aéroplan, une passe de vol, des réservations de voyages de groupe, des réservations de Vacances Air Canada ou tout autre rabais ou code promotionnel. La passe pour compagnon doit être échangée au moment de l'achat, et si plusieurs passes pour compagnon sont disponibles pour le numéro Aéroplan, celle qui expirera en premier sera utilisée. La réservation doit être effectuée avant la date d'échéance de la passe pour compagnon; le voyage peut avoir lieu après la date d'échéance de la passe pour compagnon, sous réserve de la disponibilité des vols au moment de la réservation. La passe pour compagnon ne peut être utilisée que de la façon décrite, ne peut être transférée et n'a aucune valeur monétaire ni valeur d'échange. Les modifications ou les annulations sont autorisées selon les règles tarifaires liées au tarif du billet acheté. Les modifications et les annulations doivent être effectuées en même temps pour les deux invités; le manquement à cette obligation peut entraîner la renonciation à la passe pour compagnon. Si, au cours d'une modification ou d'une annulation, la passe pour compagnon est rétablie dans le compte du titulaire de carte principal, la date d'échéance initiale entrera en vigueur et la passe pour compagnon pourrait alors être considérée comme expirée. En cas de modification ou d'annulation, les voyageurs doivent payer tous les frais applicables selon le type de tarif acheté pour chaque billet, ainsi que la différence de tarif, s'il y a lieu, et les taxes, les frais, les droits et les suppléments applicables qui s'ajoutent au tarif de base. Les compagnons qui sont membres du programme Aéroplan ou d'autres programmes partenaires pour grands voyageurs peuvent accumuler des points ou des milles pour le billet émis en échange de la passe pour compagnon, selon les conditions de la catégorie de tarif achetée. Les privilèges et les surclassements liés au statut Aéroplan Élite s'appliquent si le voyageur détient le statut approprié et si le tarif acheté le permet. Air Canada se réserve le droit d'appliquer des frais supplémentaires pour les réservations effectuées par l'intermédiaire de Réservations Air Canada. Les passes pour compagnon inutilisées seront automatiquement annulées si votre compte de carte de crédit CIBC Aéroplan n'est pas en règle ou s'il est fermé, quelle que soit la raison de la fermeture. Les passes pour compagnon inutilisées peuvent ne plus être accessibles si le produit de carte de crédit CIBC Aéroplan est remplacé par un autre produit. Les modalités des services de transport aérien d'Air Canada sont assujetties aux conditions générales de transport et aux tarifs (aircanada.com/conditionsdetransport) au moment de l'échange.

- ⁸ Les assurances associées aux cartes de crédit CIBC sont établies par **Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances**. Vous pouvez communiquer avec l'assureur au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis, ou à frais virés au 905 403-3338 ailleurs dans le monde, ou visiter le site cibccentre.rsagroup.ca/fr. Les différentes cartes de crédit sont assorties de couvertures différentes. Pour savoir quelles assurances sont comprises avec une carte en particulier et pour obtenir des renseignements importants sur les critères d'admissibilité, garanties, restrictions et exclusions des couvertures, visitez le site cibc.com/ca/credit-card/agreements-insurance-fr.html et consultez les certificats d'assurance contenus dans la trousse de votre carte. L'entrée en vigueur de certaines assurances est sous réserve d'un ou de plusieurs achats, de la location d'un véhicule ou du paiement du prix des billets d'un transporteur public, de frais d'hébergement et des autres frais de voyage au moyen de la carte. D'autres conditions peuvent également s'appliquer. L'assurance collision/dommages pour les véhicules de location s'applique à des périodes de location d'au plus 48 jours pour des véhicules de location dont le prix de détail suggéré par le fabricant est d'au plus 85 000 \$ CA. Pour activer la protection, vous devez porter le coût total de la location à votre carte et refuser l'assurance exonération des dommages par collision ou l'assurance pertes et dommages de l'agence de location. L'assurance collision/dommages pour les véhicules de location offre une protection maximale équivalant à la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, tel qu'il est indiqué dans votre certificat d'assurance. Il est à noter que certaines agences de location peuvent évaluer les dommages à un montant plus élevé que la valeur au jour du sinistre du véhicule de location et que vous pourriez être responsable de verser la différence à l'agence de location. Avant de refuser l'assurance exonération des dommages par collision ou l'assurance pertes et dommages de l'agence de location, vous devriez lire attentivement l'entente de location, le certificat de l'assurance collision/dommages pour les véhicules de location contenu dans la trousse de votre carte et le certificat de toute autre assurance que vous pourriez détenir et en comparer les modalités afin de décider quelle protection répond le mieux à vos besoins. L'assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province couvre le titulaire de carte principal, son conjoint, ses enfants à charge et un usager autorisé pendant les 31 premiers jours d'un voyage si la personne assurée est âgée de 64 ans ou moins, ou pendant les 10 premiers jours d'un voyage si la personne assurée est âgée de 65 ans ou plus; les enfants à charge doivent être âgés d'au moins 15 jours et de moins de 21 ans ou être des étudiants à temps plein âgés de moins de 25 ans, sauf s'ils souffrent d'une déficience physique ou intellectuelle de façon

permanente. L'assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province peut ne pas couvrir certains traitements médicaux donnés sans approbation préalable. L'assurance voyage pour soins médicaux d'urgence hors province et l'assurance annulation et interruption de voyage peuvent ne pas couvrir certains frais liés à un état de santé préexistant. Certaines assurances sont des « assurances complémentaires », ce qui signifie que toutes les autres sources de recouvrement ou de protection doivent être utilisées avant que la couverture puisse s'appliquer.

- ⁹ Pour chaque tranche de 5 000 \$ d'Achats nets admissibles (à l'exclusion des retours et des crédits, des Avances en espèces, des opérations de Virement de fonds mondial CIBC, des Virements de solde, des Chèques Pratiques, des frais, des intérêts et des paiements) portés à votre compte de carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan, les titulaires de carte principaux recevront 1 000 Milles de Qualification à un Statut (« MQS ») et 1 Segment de Qualification à un Statut (« SQS »), qui seront déposés dans leur compte Aéroplan à la fin de la prochaine période de facturation du compte de carte de crédit CIBC Aéroplan. Veuillez prévoir jusqu'à 3 jours civils après la date de votre relevé de compte de carte de crédit CIBC Aéroplan pour que le dépôt s'affiche. Les MQS et les SQS ne sont pas échangeables contre des primes Aéroplan et ne sont pris en compte que dans la qualification au statut Aéroplan Élite. Les MQS ne comptent pas dans le calcul du statut Million de milles. Les usagers autorisés ne sont pas admissibles à recevoir des MQS ou des SQS au moyen de ce privilège; toutefois, les dépenses admissibles des usagers autorisés seront prises en compte dans le calcul des dépenses du titulaire de carte principal. Les titulaires de carte principaux peuvent recevoir des Milles-bonis de Qualification à un Statut et des Segments-bonis de Qualification à un Statut de façon illimitée pendant une période de qualification au statut Aéroplan Élite. Toutes les conditions relatives au statut Aéroplan Élite s'appliquent et peuvent être consultées sur le site aircanada.com/elite-conditionsgenerales.
- ¹⁰ Les biens et services que vous demandez ou obtenez par l'intermédiaire du Service de conciergerie Visa Infinite Privilege sont fournis par divers fournisseurs tiers qui ne sont pas liés à Visa. Ni Visa ni la Banque CIBC n'endossent, n'évaluent, ne sélectionnent, ne font aucune déclaration et n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, au sujet de ces fournisseurs de service ou des biens et services obtenus, pas plus qu'elles n'assument une quelconque responsabilité à leur égard. Ni Visa ni la Banque CIBC ne peuvent garantir que toutes vos demandes seront exécutées avec succès. Les services de conciergerie Visa Infinite Privilege ne sont assortis d'aucuns frais; toutefois, vous êtes responsable du coût de tout bien ou service (y compris les frais connexes) dont vous avez autorisé l'achat et qui a été acheté en votre nom par le Service de conciergerie Visa Infinite Privilege. Tous les coûts seront portés directement à votre carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan.
- ¹¹ Les achats réglés avec la carte, moins des retours, donnent droit aux points Aéroplan. Les avances en espèces, les opérations de Virement de fonds mondial CIBC, les intérêts, les frais, les virements de solde, les paiements et les Chèques Pratiques ne donnent pas droit aux points Aéroplan. Obtenez un taux bonifié de 1,5 point Aéroplan sur chaque dollar d'achat (déduction faite et à l'exclusion des retours) effectué auprès des marchands classés dans les catégories suivantes par le réseau Visa : épiceries, stations-service ou distributeurs automatiques d'essence, transporteurs aériens, agences de location de voitures, agences de voyages ou voyagistes, hôtels, croisiéristes, services de nolisement d'autocars ou autocaristes, sociétés de transport de banlieue ou de transport régional pour passagers, traversiers, services de transport régional par voie navigable, compagnies ferroviaires, limousines ou taxis et certains autres services de transport, ou restauration. Obtenez un taux bonifié de 2 points Aéroplan sur chaque dollar d'achat (déduction faite et à l'exclusion des retours) effectué directement auprès d'Air Canada, pour des produits et services obtenus en ligne sur le site aircanada.com, en personne à un comptoir de service à la clientèle d'Air Canada à l'aéroport ou à bord d'un vol d'Air Canada, et pour des forfaits Vacances Air Canada. Le taux bonifié ne s'applique pas à la location de véhicules, aux réservations de séjours à l'hôtel ainsi qu'à d'autres produits et services de partenaires tiers qui peuvent être achetés par l'intermédiaire du site aircanada.com. Le taux bonifié de 2 points Aéroplan par dollar d'achat effectué auprès d'Air Canada, directement par l'intermédiaire d'un canal d'Air Canada, ne donne pas droit au taux bonifié de 1,5 point Aéroplan pour les achats de voyage. Cette offre de points-bonis Aéroplan n'est valide que pour la première tranche de 100 000 \$ d'achats annuels nets par carte portés à votre compte (ce qui signifie tous les achats par carte effectués par tous les titulaires auprès de n'importe quelle catégorie de marchands); au-delà de ce montant, les achats nets donneront droit à des points Aéroplan au taux de remise ordinaire. La limite de 100 000 \$ sera remise à zéro le jour suivant l'impression de votre relevé de décembre. Les modalités, les conditions et les catégories de marchands admissibles peuvent changer en tout temps, sans préavis. Les points Aéroplan ne sont attribués que si le compte de carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan est En règle à la date du relevé mensuel (autrement, les points Aéroplan accumulés pendant la période couverte par le relevé mensuel sont annulés). Les partenaires et les règlements du programme Aéroplan peuvent être modifiés. Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/aeroplan.
- ¹² La Banque CIBC n'est pas responsable des points Aéroplan accumulés en vertu de la caractéristique « Accumulez le double des points » du programme Aéroplan lorsque le numéro Aéroplan est fourni. Pour connaître toutes les modalités du programme Aéroplan, visitez le site aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales.
- ¹³ Si vous maintenez votre carte de crédit CIBC Aéroplan En règle, votre compte Aéroplan demeurera automatiquement actif et vos points n'expireront pas. Pour en savoir plus sur la politique d'inactivité d'Aéroplan, visitez le site aircanada.com/aeroplan-comptesinactifs.
- ¹⁴ Les titulaires principaux de la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan qui détiennent également le statut Aéroplan Élite pourront transférer jusqu'à 200 000 Milles de Qualification à un Statut (« MQS ») de l'année de qualification précédente à l'année de qualification suivante. Ce privilège s'applique lorsque le membre est devenu admissible au statut Aéroplan Élite en obtenant le nombre de MQS ou de Segments de Qualification à un Statut (« SQS ») ainsi que de Dollars de Qualification à un Statut (« DQS ») requis au cours de l'année de qualification précédente. Si le membre se voit accorder un statut gratuit, selon ce que détermine Air Canada, qui est supérieur au statut qu'il aurait obtenu grâce à ses soldes de qualification à un statut, le montant du transfert sera fondé sur le statut qu'il aurait obtenu autrement (s'il y a lieu), et non sur le statut accordé. Les MQS transférés à partir de l'année de qualification précédente s'appliqueront à la qualification à un statut pour l'année de qualification suivante. Les MQS transférés seront déposés directement dans le compte Aéroplan du membre au plus tard le 30 mars d'une année donnée, à condition que le membre ait obtenu au moins le statut Aéroplan 25K selon ses soldes de qualification à un statut de l'année de qualification précédente. Le transfert ne s'applique pas aux SQS ni aux DQS. Le privilège n'est offert qu'aux titulaires de carte principaux et ne s'applique pas aux usagers autorisés. Si votre compte de carte de crédit CIBC Aéroplan n'est pas En règle ou s'il est fermé, quelle que soit la raison de la fermeture, ou si le produit de carte de crédit CIBC Aéroplan est remplacé par un autre produit, tous les MQS transférés dans le contexte de ce privilège seront retirés du compte Aéroplan, et tout statut obtenu à la suite du transfert de ces MQS pourrait aussi être annulé. Les MQS ne comptent pas dans le calcul du statut Million de milles et ne peuvent pas être échangés contre des primes Aéroplan. Si un titulaire de carte principal est admissible au transfert des MQS sous une autre carte de crédit Aéroplan, le total cumulatif du transfert de tous les MQS pour l'obtention du statut Aéroplan Élite ne peut pas dépasser le maximum de 200 000 MQS. Toutes les conditions relatives au statut Aéroplan Élite s'appliquent et peuvent être consultées sur le site aircanada.com/elite-conditionsgenerales.

- ¹⁵ Les titulaires principaux de la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan qui détiennent également le statut Aéroplan Élite pourront transférer jusqu'à 50 crédits eSurclassements reçus au cours de l'année de statut précédente à la prochaine année de privilèges. Les crédits eSurclassements émis sur une base promotionnelle ainsi que ceux déjà transférés à partir d'une année de privilèges précédente ne sont pas admissibles à ce privilège. Les crédits eSurclassements transférés seront déposés directement dans le compte Aéroplan du membre au plus tard le 30 mars d'une année donnée, à condition que le membre détienne le statut Aéroplan Élite à ce moment et qu'il le détenait également au cours de l'année de privilèges précédente. Si votre compte de carte de crédit CIBC Aéroplan n'est pas En règle ou s'il est fermé, quelle que soit la raison de la fermeture, ou si le produit de carte de crédit CIBC Aéroplan est remplacé par un autre produit, tous les crédits eSurclassements inutilisés qui ont été transférés seront annulés et retirés du compte eSurclassements du membre. Le privilège n'est offert qu'aux titulaires de carte principaux et ne s'applique pas aux usagers autorisés. Si un titulaire de carte principal est admissible au transfert des crédits eSurclassements sous une autre carte de crédit Aéroplan, le total cumulatif du transfert de tous les crédits eSurclassements ne peut pas dépasser le maximum de 50 crédits eSurclassements. Toutes les conditions relatives aux eSurclassements s'appliquent et peuvent être consultées sur le site aircanada.com/esurclassements-conditionsgenerales.
- ¹⁶ Sous réserve des disponibilités. Si un siège peut être acheté en argent, il peut être obtenu au moyen d'un échange de points. Il n'y a pas de période de restriction. Le nombre de destinations est fondé sur le réseau de liaisons d'Air Canada et de ses transporteurs aériens partenaires publié pour 2019.
- ¹⁷ De temps à autre, les Titulaires de carte principaux d'une carte de crédit Aéroplan peuvent profiter d'une tarification préférentielle, ce qui signifie qu'ils peuvent réserver des primes aériennes moyennant encore moins de points. Le nombre de points requis pour réserver une prime aérienne est déterminé par plusieurs facteurs, notamment la détention d'une carte de crédit de marque Aéroplan admissible, et par d'autres règles établies par Aéroplan, à sa seule discrétion.
- ¹⁸ Les conditions relatives au partage familial Aéroplan s'appliquent et peuvent être consultées sur le site aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales.
- ¹⁹ Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/aeroplan.
- ²⁰ Les points Aéroplan utilisés pour couvrir les taxes, frais, droits et suppléments imposés par les transporteurs aériens qui sont associés à une réservation de prime aérienne (les « Taxes, frais et suppléments ») sont en sus des points Aéroplan qui doivent être échangés pour obtenir cette prime aérienne Aéroplan. Les niveaux de points devant être échangés contre les Taxes, frais et suppléments peuvent changer sans préavis. Des conditions, restrictions et exclusions s'appliquent à l'utilisation de points Aéroplan pour couvrir les Taxes, frais et suppléments applicables. Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales.
- ²¹ Les titulaires principaux de la carte CIBC Visa Infinite Privilege Aéroplan ainsi que les usagers autorisés et jusqu'à 8 autres passagers qui font partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) ont tous droit à la mise en attente prioritaire à l'aéroport et à une priorité élevée pour les demandes de surclassement à une cabine haut de gamme. La mise en attente prioritaire à l'aéroport et l'autorisation de surclassement sont offertes le jour du voyage lorsque le tarif des billets permet la mise en attente à l'aéroport ou les surclassements, sous réserve du respect de la condition applicable, comme le paiement de frais ou l'utilisation d'outils de surclassement, comme les crédits eSurclassements. Ces privilèges ne s'appliquent que pour les vols exploités par Air Canada, Air Canada Rouge ou sous la marque Air Canada Express. La priorité sur les listes de mise en attente et de surclassement est déterminée par plusieurs facteurs, notamment la détention du statut Aéroplan Élite et d'une carte de crédit Aéroplan admissible, et par d'autres règles déterminées par Air Canada, à sa seule discrétion, qui peuvent être modifiées de temps à autre par Air Canada. Consultez le site aircanada.com/elite-conditionsgenerales pour connaître les conditions applicables relatives au statut Aéroplan Élite et aux eSurclassements.
- ²² Recevez un (1) crédit d'une valeur maximale de 50 \$ US sur votre relevé lorsque les frais de demande d'adhésion au programme NEXUS sont portés à une carte principale admissible, que la demande d'adhésion à NEXUS soit approuvée ou refusée. Limite d'un (1) crédit sur le relevé tous les quatre (4) ans. Vous devez utiliser votre carte admissible pour payer les droits d'adhésion au programme NEXUS. Pour que les titulaires de carte soient admissibles au crédit sur leur relevé, leur compte doit être En règle au moment où les droits d'adhésion sont imputés. La Banque CIBC n'a aucun contrôle sur le programme NEXUS, notamment sur le processus d'approbation des demandes, l'inscription ou les frais à payer. Les exigences d'admissibilité du programme NEXUS sont déterminées par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (U.S. Customs and Border Protection ou CBP), et peuvent être consultées sur le site bsa-asfc.gc.ca/prog/nexus/term-fra.html.
- ²³ Les rabais s'appliquent uniquement aux frais de durée et de kilométrage et sont établis par l'agence de location participante.
- ²⁴ Vous économiserez trois cents (0,03 \$) par litre au moment de votre achat si vous présentez votre carte ou votre application Récompenses Journée et que vous utilisez votre carte CIBC liée pour payer. Rabais offert dans les établissements participants, quel que soit le type d'essence ou de diesel, jusqu'à concurrence de 100 litres par opération. Pour obtenir le rabais, vous devez être inscrit à Services bancaires CIBC en direct ou dans l'application Services bancaires mobiles CIBC et l'utiliser pour lier votre ou vos cartes CIBC admissibles à Récompenses Journée. Il peut s'écouler jusqu'à deux (2) jours ouvrables avant que nous lions vos cartes. Pour participer à cette offre, vous devez être titulaire d'une carte de débit ou de crédit personnelle CIBC émise par la Banque CIBC. Toutes les cartes Simplii sont exclues. Pour connaître toutes les modalités du programme, consultez le site cibc.com/journie-fr. Lorsque votre compte Récompenses Journée atteint trois cents (300) points Journée, vous économiserez automatiquement sept cents (0,07 \$) supplémentaires par litre sur votre prochain achat d'essence effectué dans les 30 jours, jusqu'à concurrence de 100 litres. Une fois les 300 points atteints, votre solde sera remis à zéro et vous recommencerez l'accumulation des 300 points vers votre prochain rabais de sept cents (0,07 \$) sur l'essence. Pour en savoir plus, consultez le site journie.ca.
- ²⁵ Les établissements participants comprennent certaines stations-service des marques Chevron, Pioneer ou Ultramar participantes au Canada. Pour obtenir la liste complète des stations-service participantes, visitez le site journie.ca/fr-CA/destinations.

- ²⁶ Les Plans de paiement par versements MonTempo CIBC permettent aux titulaires de carte admissibles de convertir une ou des opérations par carte admissibles en versements mensuels (incluant les intérêts) sur une période déterminée. Lorsque vous créez un Plan de paiement par versements, vous pouvez sélectionner une durée de versements (en mois) assortie d'un taux d'intérêt annuel. Une fois que vous avez accepté les modalités du Plan de paiement par versements et que ce dernier a été créé, vous pouvez l'annuler en tout temps, mais vous ne pouvez pas le modifier. Les Plans de paiement par versements MonTempo CIBC sont offerts uniquement : a) aux titulaires dont le Compte est En règle; b) pour certains comptes et certaines opérations admissibles. Pour connaître toutes les modalités, visitez le site cibc.com/montempo.
- ²⁷ Sous réserve des limites des opérations établies par les marchands.
- ²⁸ Le pouvoir d'achat supplémentaire au-delà de votre limite n'est pas synonyme de dépenses illimitées, et il comporte aussi une limite. Le montant que vous aurez la possibilité de dépenser au-delà de votre limite de crédit est fondé sur une évaluation de différents facteurs, comme l'historique de vos paiements et vos habitudes d'achat. Vous devez rembourser toute somme dépassant votre limite avant la date d'échéance de paiement de votre carte de crédit.
- ²⁹ Le titulaire de carte principal peut fixer et modifier les Limites de dépenses des Usagers autorisés du compte de carte de crédit en communiquant avec la Banque CIBC. La Banque CIBC se réserve le droit de modifier les limites de dépenses en tout temps par suite d'une diminution de la limite de crédit ou de la limite de retrait en espèces de la carte. Les limites de dépenses des usagers autorisés sont sous réserve de la limite de crédit et de la limite de retrait en espèces globales du compte de carte de crédit; les fonds auxquels a accès un usager autorisé peuvent donc être inférieurs à la limite de dépenses fixée. La Limite de dépenses des Usagers autorisés est remise à zéro chaque mois, ou plus tôt si le titulaire de carte principal le demande ou si l'usager autorisé effectue un paiement au compte de carte de crédit. Par « espèces », on entend les avances en espèces, les Chèques Pratiques et les virements de solde.
- ³⁰ Vous pouvez commander des Chèques Pratiques CIBC personnalisés en appelant un représentant, Services de cartes CIBC. Les Chèques Pratiques sont offerts sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles et portent intérêt à compter de la date à laquelle ils sont passés à votre compte de carte de crédit. Les Chèques Pratiques ne permettent pas d'obtenir des points Aéroplan.
- ³¹ Les avances en espèces ne permettent pas d'obtenir des points Aéroplan. L'intérêt sur les avances en espèces court à compter de la date où elles sont retirées de votre compte de carte de crédit; les avances en espèces sont accordées sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles.
- ³² Tous les titulaires de carte (titulaire principal et usagers autorisés) inscrits au compte recevront un NIP.
- ³³ Les taux de change de la Banque CIBC s'appliquent. Seuls les titulaires de carte principaux peuvent utiliser leur compte de carte de crédit admissible pour effectuer une opération de Virement de fonds mondial CIBC. La plupart des opérations de Virement de fonds mondial CIBC sont exécutées en 1 à 3 jours ouvrables.
- ³⁴ La Banque CIBC n'impute aucun intérêt sur une opération de Virement de fonds mondial figurant sur votre relevé si nous recevons le paiement total du Montant exigible (ou pour une opération de Virement de fonds mondial qui a été convertie en un Plan de paiement par versements au cours de la période couverte par ce relevé, si nous recevons le paiement total de votre Solde) au plus tard à la date d'échéance du paiement pour ce relevé. Les termes qui commencent par une majuscule dans cette note de bas de page ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente avec le titulaire de carte CIBC.

Tous les renseignements étaient valides au moment de l'impression et sont sujets à des modifications sans préavis.

- * Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.
 - L'indicateur d'opération sans contact est une marque déposée d'EMVCo LLC.
 - iPhone^{MD} et iPad^{MD} sont des marques de commerce d'Apple inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.
 - Android^{MC} est une marque de commerce de Google Inc.
 - ^{MC} Priority Pass est une marque de commerce de Priority Pass Limited.
 - Avis^{MD} est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Aviscar Inc.
 - Budget^{MD} est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Budgetcar Inc.
 - ^{MC} Toutes les marques de commerce de Récompenses Journée appartiennent à Corporation Parkland.
 - ^{MC} Toutes les marques de commerce de Pioneer appartiennent à Corporation Parkland.
 - ^{MD} Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc., utilisée sous licence.
 - CHEVRON est une marque déposée de Chevron Intellectual Property LLC, utilisée sous licence.
 - * L'icône Cliquer pour payer est une marque de commerce d'EMVCo LLC; son utilisation nécessite une autorisation.
 - ◇ Marque officielle ou marque de commerce de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, utilisée sous licence.
 - Interac^{MD} est une marque déposée d'Interac Corp., utilisée sous licence.
- Pour en savoir plus sur les marques de commerce d'Air Canada et d'Aéroplan, visitez le site cibc.com/marquesaeroplan.
- Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de leur titulaire de marque respectif.



